



Bienvenue à tout le monde

Internet Haut- Débit Fontenille/Lonnes



Sommaire

I. Etat actuel du réseau ADSL

II. La solution du WiFi

III. Principe et technique de l'Internet par les airs

IV. Le Coût

V. Les pré-requis

VI. Vos questions



Etat actuel du réseau ADSL

Comme vous avez pu certainement le constater, en voulant vous abonner chez un fournisseur d'accès à Internet (Orange, Free, Alice et les autres), vous avez appris avec surprise que vous n'étiez pas éligible à l'ADSL.

En effet, la plupart des foyers de Fontenille et de Lonnes ne sont pas connectable à l'ADSL. Cela est dû à la distance qui les sépare des centraux téléphoniques appartenant à France-Télécom. Techniquement parlant la technologie actuelle de l'ADSL ne peut pas dépasser 7600m ou 78dB de pertes. Nous n'avons et nous n'aurons donc jamais l'ADSL.



C'est quoi le haut-débit?

C'est une appellation non contrôlée qui désigne tout ce qui prétend être un peu plus confortable qu'une connexion par modem analogique. Les critères communément acceptés sont:

- débit supérieur à 100 Kbps dans le sens internet -> usager,
- accès forfaitaire illimité,
- n'immobilise pas le téléphone
- connexion instantanée.

Dans le cas du réseau Nord Charente Wireless, le débit dans le sens internet -> usager est de l'ordre de 10 Mbps, et le débit dans le sens usager -> internet est de 256 Kbps. La connexion répond aux autres critères: accès forfaitaire illimité, indépendant du téléphone, connexion instantanée.



Le haut débit, pour quoi faire?

- A quoi pourrait me servir le haut débit puisque je sais à peine me servir de l'internet ?
- Le haut débit constitue justement une opportunité pour apprendre à mieux se servir de l'internet ! Le coût forfaitaire, la non immobilisation du téléphone et la rapidité permettent de se consacrer plus facilement et en toute quiétude à l'exploration de l'internet. Cela permet d'accéder aussi à une multitude de guides et de modes d'emploi destinés notamment aux néophytes.



Combien ça coûte ?

120 € de forfait de raccordement initial au réseau (coût de l'équipement) + 10 €/an de cotisation + 10 €/mois. Le coût est forfaitaire (usage illimité) et s'applique à chaque foyer connecté, indépendamment du nombre de postes.

Donc la première année vous coûtera : $120 + 10 + 12 \cdot 10 = 250€$

Sachant que nous allons commencer dès Juillet = 190€

Et la seconde et les suivantes : $15 + 12 \cdot 10 = 135€$

Un abonnement 512 ko/s chez Orange, Free et Cie vaut au minimum à l'année : $12 \cdot 30 = 324€$



Est-ce que je peux résilier mon abonnement téléphonique ?

Nous le déconseillons pour plusieurs raisons:

1. la téléphonie sur l'internet a encore des progrès à faire en matière de qualité et de simplicité,
2. le caractère bénévole de la maintenance du réseau ne permet pas de garantir un délai de dépannage, bien que nous faisons tout pour limiter les défaillances du réseau, notamment grâce au maillage.

Ceux qui ont plusieurs lignes et/ou des mobiles peuvent cependant réduire leurs abonnements en ne conservant qu'un seul abonnement téléphonique.



Est-ce que je peux conserver mon F.A.I. actuel ?

Oui dans l'absolu, mais ça n'aurait guère de sens puisque le réseau de Nord Charente Wireless a pour objet de fournir des services équivalents. Les abonnements de type "forfait X heures" sont de préférence à résilier de manière à ne pas payer deux services.

Par contre, les usagers peuvent conserver un accès de type "liberté totale" à titre de secours, ou pour préserver l'adresse mail associée, sachant que ça ne coûte rien tant qu'on ne s'en sert pas.



Est-ce que je peux faire du téléchargement en P2P ?

Non ! Et définitivement NON!... pour les raisons suivantes:

2. Si certains usagers mettaient à disposition du public des documents illicites (copyright notamment), l'association NCW serait responsable de leurs pratiques illégales.

3. La bande passante serait saturée et les excès de téléchargement gêneraient les autres usages.

4. Les usagers imprudents seraient fréquemment contaminés par des virus, ce qui poserait des problèmes récurrents de "ça marche plus !".

En conséquence, nous avons mis en place un mécanisme qui bloque le trafic P2P.



Peut-on utiliser n'importe quel logiciel?

Oui et non, certains seront interdits ou en partie bloqués. Par exemple, pas de Webcam avec MSN.

Une liste de logiciels vous sera proposée. Tous seront gratuits et parfois open-sources. Par exemple pour naviguer nous vous proposons Firefox, pour les courriels Thunderbird, l'antivirus Avast, Skype pour les Webcams, ...).

Le réseau Wifi est compatible avec n'importe quel système d'exploitation: Mac OSX, Linux, Windows...



Est-ce que je peux pratiquer des jeux en réseau ?

Oui en principe,... sauf bizarreries éventuelles
de certains logiciels.



On dit que les réseaux wifi ne sont pas sûrs.

Les médias, qui sont friands de ce genre de choses, ont relaté des légendes urbaines de "war driving", qui consiste à intercepter les communications wifi depuis un véhicule situé dans le périmètre d'émission des réseaux. Fontenille et ses alentours ne sont cependant pas Los Angelès !

Les postes des usagers sont toutefois abrités des vicissitudes de l'internet et des intrusions locales par les pare-feu de la passerelle et de leur routeur wifi.



Est-ce que cela ne va pas nous polluer les ondes ?

La puissance émise par les antennes Wifi est de 100 mW au maximum, soit 6 fois moins que celle des téléphones portables qu'on se colle contre l'oreille (600 mW), et 600 fois moins que les relais de téléphones portables (60 W).

Etant toujours situé à quelques mètres au minimum de l'antenne, la puissance reçue est très diluée (0,0004 milliwatt à 5 mètres !).



Ordre de la mise en place

Première étape:

Création du lien principal. Mairie de Mansle vers le château d'eau d'Echoisy. Ensuite château d'eau vers Fontenille.

Deuxième étape:

Mise en place et test du réseau maillé dans les bourgs des Deffends et des Vignauds.

Troisième étape:

Création d'un lien et mise en place du réseau complet dans le bourg de Lonnes. L'idéal serait d'utiliser le château d'eau de Lonnes en tant que relais avec la mairie de Mansle.



Quand pensez-vous démarrer le service ?

Dès que la liaison entre le château d'eau et fontenille sera mise en place et que les tests seront concluant donc vers fin Mai, début Juin.

Petit à petit toutes les zones blanche de Fontenille seront couvertes (Les Essards, Les Fayolles, etc), puis/ou en parallèle Lonnes et ses alentours.



Mise en place chez l'adhérent

Chaque foyer intéressé par notre solution, devra mettre en place sur son toit un kit qui lui sera fourni lors de l'adhésion. La responsabilité et les frais d'installations seront à leur charges (support, passage du fils, etc).

Ce kit est composé d'un routeur Linksys ou Buffalo, configuré par l'association, d'une antenne de type Yagi, patch ou parabole.

La maintenance de ce matériel sera à la charge de l'association.



La mission de l'association

Il doit être clair pour tous le monde, que le seul but de l'association est d'amener Internet chez l'abonné, exactement comme Orange, Free, Neuf & Cie.

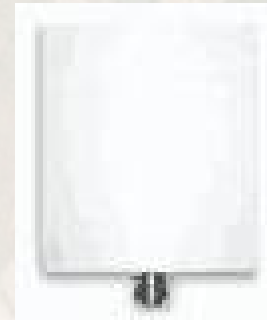
Il est hors de question que l'association maintienne vos ordinateurs.

Si vous pensez que la connexion ne fonctionne plus, un technicien viendra sur place (selon ses disponibilités), et devra constater le soucis. Si votre ordinateur est la raison du problème, il sera à votre charge de la faire réparer chez un technicien.



Installation type

Une antenne YAGI, parabole ou patch.



Un routeur permettant de connecter 4 ordinateurs



Du cable pour un ordinateur.



Fin du diaporama

Questions?